

<b>SCCV ADLOG GARANCIERES DIEPE</b>	<b>DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT</b> <i>PJ n°7 – Dispense d'évaluation environnementale</i>	<b>Commune de Garancières-en- Beauce (28)</b>
---	--	---

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION  
CLASSEE**

**Projet de construction d'une plateforme logistique**

**SCCV ADLOG GARANCIERES DIEPE**

*Version 1 – Juin 2023*

Sur la commune de Garancières-en-Beauce (28)

**Étape 6 :**

**INCIDENCES**

**Pièce jointe n°7 : Dispense d'évaluation  
environnementale (si concerné)**

Le projet est concerné par la catégorie suivante :

- 1 : Installations classées pour la protection de l'environnement
  - o b) : Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement (pour ces installations, l'examen au cas par cas est réalisé dans les conditions et formes prévues aux articles L. 512-7-2 et R. 512-46-18 du code de l'environnement) ;

Le terrain d'assiette du projet couvre une superficie inférieure à 10 ha (2,4 ha). La surface de plancher du bâti sera de 9 321 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre du présent dossier, l'examen au cas par cas pour la catégorie est embarqué dans la procédure d'enregistrement ICPE sous le Cerfa n°15679\*04. Il n'y aura donc pas de dépôt de formulaire Cerfa n°14734-03 spécifique à la procédure Cas par Cas.